



## Ensemble pour l'accueil des exilés *Appui à la mobilisation citoyenne*

Juillet 2022

Chères toutes, chers tous,

Dans le contexte dramatique du déclenchement de la guerre en Ukraine, nos associations et services ont décidé, dès le mois de mars 2022, de mettre en commun certaines de leurs ressources afin d'offrir un appui à la mobilisation citoyenne dans l'accueil des personnes exilées (cf. communiqué du 16 mars 2022).

Au cours du trimestre écoulé, nous avons ainsi :

- élaboré et publié à destination de nos réseaux respectifs, de nos partenaires et des institutions, un certain nombre de [documents, de conseils et recommandations](#) concernant l'hospitalité citoyenne,
- participé de concert à plusieurs groupes de travail réunissant différents acteurs (pouvoirs publics, associations mandatées ou non par l'Etat, etc.) impliqués dans l'accueil des personnes déplacées d'Ukraine, et contribué à la réflexion visant à favoriser une meilleure articulation entre les différents dispositifs d'accueil.

Ces premières actions nous ont convaincus de la pertinence d'approfondir les missions que nous nous étions données, en nous attachant les services d'une personne salariée à plein temps.

Nous sommes heureux de vous annoncer l'arrivée, à compter du 11 juillet 2022, de Mme Claire Cabrol ([claire.cabrol@fep.asso.fr](mailto:claire.cabrol@fep.asso.fr)) qui aura pour feuille de route, en lien avec nos associations et services :

- d'assurer une veille, un appui et un soutien réguliers à nos réseaux respectifs sur les questions relatives à l'accueil en France des personnes déplacées d'Ukraine ;
- de recenser et cartographier de façon plus exhaustive les lieux de collaboration entre nos différentes structures ;
- d'étudier, en s'appuyant sur le cas concret de quelques territoires préalablement identifiés, nos modes de collaborations. Capitaliser en une synthèse les bonnes pratiques, les difficultés et les axes de recommandations permettant une meilleure articulation de nos actions respectives, en complémentarité avec les autres acteurs de ces territoires ;
- de poursuivre l'élaboration de documents « ressources » sur la mobilisation citoyenne, permettant d'accompagner les membres de nos réseaux, et - au-delà - l'ensemble des structures et particuliers intéressés par la mobilisation citoyenne pour l'accueil et l'accompagnement des exilés.
- en s'appuyant sur le travail d'analyse de terrain, participer à l'élaboration et la coordination d'actions de « plaidoyer » à exercer auprès des pouvoirs publics, mais aussi en soutien et conseils pour l'action de plaidoyer des réseaux sur les territoires.

N'hésitez pas à contacter Claire pour l'informer des actions que vous menez auprès des personnes déplacées d'Ukraine ou pour lui poser toute question relative à leur accueil.

Nous tenons à saluer une fois de plus votre engagement pour l'accueil des personnes provenant d'Ukraine et de toutes les personnes exilées quels que soient leur origine ou leur statut administratif.

Fraternellement,